

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 avril 2025

RELATIVE À LA LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME DANS L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR - (N° 1009)

Rejeté

N° AC72

AMENDEMENT

présenté par

M. Gustave, M. Arnaud Bonnet, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain,
Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Nicolas Bonnet,
Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard,
Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne,
M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas,
Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE 3

I. – À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« l'antisémitisme et le racisme »

les mots :

« à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, l'islamophobie ».

II. – En conséquence, à l'alinéa , substituer aux mots :

« d'antisémitisme, de racisme »

les mots :

« de racisme, d'antisémitisme, d'islamophobie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La lutte contre le racisme est une lutte universelle, englobant l'antisémitisme et l'islamophobie. Cet amendement vise à éviter la hiérarchisation des discriminations.